



C.F.A. Centre Alsace Marcel Rudloff

Centre de Formation d'Apprentis
2 rue des Papeteries – 23 rue d'Agén
68000 COLMAR
Tél. 03.89.21.57.40
inscription@cfa-colmar.com
www.cfa-colmar.com

Siret : 343 964 375 00012 - APE : 8532Z
Etablissement non soumis à la TVA
N° UAI/RNE : 0681498J
Référence CFA : 7684337

Procédure : **Inscription au CFA et contrat d'apprentissage**

1. Inscription au CFA : (à effectuer par l'apprenti ou l'employeur)

Si le futur apprenti a trouvé une entreprise d'accueil, il peut s'inscrire au CFA. Il devra remplir la « **fiche de pré-inscription** », joindre les pièces demandées et la faire signer par l'entreprise. **Ce document est un PDF inscriptible. Il vous faut l'enregistrer sur votre ordinateur/tablette/téléphone, avant de nous le faire parvenir**, soit par mail, soit par courrier postal, à votre convenance. L'employeur peut également effectuer la démarche d'inscription auprès du CFA.

2. Contrat d'apprentissage : (à établir par l'employeur)

Le contrat d'apprentissage (cerfa 10103*10) est un contrat de travail, l'employeur est tenu de l'établir et d'effectuer les démarches légales comme pour tous salariés (DPAE, complémentaire...).

Afin de remplir le « **contrat d'apprentissage** », l'employeur peut :

- S'adresser à la chambre consulaire dont il dépend :
 - o Soit la CMA : Chambre des Métiers d'Alsace
 - o Soit la CCI : Chambre de commerce et de l'Industrie
- Solliciter son cabinet comptable
- Produire lui-même le contrat (fortement déconseillé pour les entreprises n'ayant pas l'habitude) en remplissant le [formulaire 10103*10](#)

Ce dernier est établi en 3 exemplaires et doit être signé par toutes les parties.

3. Convention de formation : (à établir par le CFA)

A la réception du contrat par le CFA, celui-ci établira une « **convention avec l'entreprise** » que les 2 parties devront signer.

4. Enregistrement du contrat : (à effectuer par l'entreprise)

Lorsque que le contrat d'apprentissage et la convention sont complets, l'employeur doit les transmettre à l'opérateur de compétences dont il dépend afin de valider le dossier. Appelé également **OPCO**, **il est l'organisme qui finance la formation du jeune et qui débloque la prime employeur en vigueur.**

Remarques :

- L'inscription au CFA est définitive à la signature du contrat d'apprentissage.
- Le CFA doit être en possession des documents signés par toutes les parties afin de pouvoir procéder à l'inscription aux examens.
- Tous changements doivent être communiqués au CFA (changement de maître d'apprentissage, rupture, de SIRET, ...)

En cas de questions, vous pouvez joindre M. GRIESBAUM Nicolas par e-mail : contrat@cfa-colmar.com ou par téléphone au 03 89 21 57 42.

M. NIERENGARTEN Claude,
Directeur du CFA Centre Alsace Marcel Rudloff



 CFA Centre Alsace Marcel Rudloff 2 rue des Papeteries - 23 rue d'Agen 68000 COLMAR Tél. : 03.89.21.57.40 Email : inscription@cfa-colmar.com Site web : www.cfa-colmar.com		FICHE DE PRE-INSCRIPTION APPRENTI·E ANNEE SCOLAIRE 2024-2025			
DIPLÔME PREPARE :	☐ CAP	☐ BP	FORMATION : (voir au verso)		
	☐ CTM	☐ BTM			
	☐ MC	☐ BM			
	☐ BAC PRO				
1ère année ☐		2ème année ☐		Redoublement ☐	Entrant en 2ème année ☐
L'APPRENTI·E					
NOM :		Prénom :			
Né·e le : JJ / MM / AA		à		Département :	
Pays :		Nationalité :			
N° :		Rue :		Sexe : ☐ F ☐ M	
Code Postal :		Ville :			
Portable :		E-mail :			
L'apprenti·e a-t-il·elle rencontré des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, etc.) ?				☐ OUI ☐ NON	
L'apprenti·e a-t-il·elle une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ?				☐ OUI ☐ NON	
RESPONSABLE LEGAL					
☐ Mère		Mme :			
Portable :		E-mail :			
Adresse complète si différente de l'apprenti·e :					
☐ Père		M. :			
Portable :		E-mail :			
Adresse complète si différente de l'apprenti·e :					
☐ Autre (à préciser) :		Mme / M. :			
Portable :		E-mail :			
Adresse complète si différente de l'apprenti·e :					
SITUATION L'ANNEE DERNIERE					
Classe fréquentée l'année dernière :					
3ème Générale	SEPGA-ULIS	3ème Prépa Métier	1ère année de CAP		
2nd Générale/Techno	1ère Générale/Techno	Terminale Générale/Techno	2ème de CAP		
2nde Pro	1ère Pro	Terminale professionnelle	Autre : _____		
Etablissement fréquenté l'année dernière :					
Nom et ville de l'établissement :					
Dernier diplôme obtenu :					
Diplôme le plus élevé :					
IL EST IMPERATIF DE JOINDRE AU DOSSIER UNE COPIE DES DIPLOMES ET DES DERNIERS BULLETINS					

ENTREPRISE

Raison sociale de l'entreprise :			
SIRET :			
Nom et prénom du dirigeant de l'entreprise :			
N° :		Rue :	
CP :		Ville :	
Tél :		Portable :	
E-mail entreprise :			
Date de début de contrat :			
Date de fin de contrat :			

NB : Le CFA est prêt à envisager avec vous des aménagements de parcours de formation pour les futurs apprentis déjà titulaires d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur à celui préparé.

Souhaitez-vous bénéficier de cette mesure ? :

OUI / NON

CACHET et SIGNATURE

DATE :	 Ce document fait office de pré-inscription, seul le contrat d'apprentissage validera définitivement l'inscription de votre apprenti-e. Il faudra impérativement nous faire parvenir le contrat dûment renseigné dans les meilleurs délais.
--------	--

CARTE DES FORMATIONS 2024 du CFA CENTRE ALSACE "MARCEL RUDLOFF"

COIFFURE	METALLERIE
• CAP Métiers de la Coiffure • BP Coiffure • BM Coiffeur	• CAP Métallier • BP Métallier
ESTHETIQUE	ELECTRICITE
• CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie • BP Esthétique Cosmétique Parfumerie • BM Esthéticien-ne Cosméticien-ne	• CAP Electricien • CTM Installateur en Equipements Electriques • BTM Installateur en Equipements Electriques • BM Installateur en Equipements Electriques
COMMERCE / VENTE	CHAUFFAGE / SANITAIRE
• CAP Equipier Polyvalent du Commerce • BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente - option A Animation et Gestion de l'Espace Commercial	• CAP Monteur en Installations Sanitaires • CAP Monteur en Installations Thermiques • MC Maintenance en Equipement Thermique Individuel • BTM Technicien en Systèmes de Génie Climatique - option Installateur de Systèmes de Génie Climatique - option Maintenance de Systèmes de Génie Climatique (NB : 2 ans si l'apprenti est titulaire d'un CTM ou MC, sinon 3 ans) • BM Technicien Supérieur en Installations Sanitaires et Thermiques
BOULANGERIE - PATISserie	AUTOMOBILE
• CAP Boulanger • CAP Pâtissier • BP Boulanger • MC Pâtisserie Glacerie Chocolaterie Confiserie spécialisées • BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur	• CAP Maintenance des Véhicules - option A Voitures Particulières - option B Véhicules de Transport Routier • BAC PRO Maintenance des Véhicules
BOUCHERIE	AUTOMOBILE
• CAP Boucher • CAP Charcutier-Traiteur • CTM Boucher Charcutier Traiteur • CTM Préparateur Vendeur Boucherie Charcuterie	

